

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, 30 MAI 1848.

LETRES DE MGR. HUGHES.

LETRE V.

Suite

Oh ! comme sont glorieuses et admirables la consistance et l'identité de cette église dans laquelle j'ai le privilège d'emprunter, pour répondre au malheureux individu qui s'est adressé à moi, le langage par lequel St. Augustin confondait un raisonneur privé, il y a 1400 ans. Sans parler de cette profonde sagesse à la connaissance de laquelle (ce sont des paroles) quelques hommes spirituels parviennent dans cette vie, de manière à connaître l'église catholique à un degré bien restreint sans doute parce qu'ils ne sont que des hommes, mais au moins sans hésitation, parce que ce n'est pas la vivacité de l'intelligence mais la simplicité de la foi qui assure davantage le salut du reste des masses ; sans parler par conséquent de cette sagesse, dont vous (manichéens) niez l'existence dans l'église catholique, il y a bien des choses qui me font encore demeurer avec bien de la justice dans le sens de cette église. C'est l'unanimité des peuples et des nations qui s'y attachent, c'est une autorité, établie par des miracles, nourrie par l'espérance, augmentée par la charité, forte de son antiquité ; c'est la succession des prêtres depuis la chaire même de l'apôtre Pierre (que le Seigneur après sa résurrection chargea de faire paître son troupeau), jusqu'aux évêques même de nos temps ; enfin c'est ce nom même d'église catholique, ce nom que l'église seule, au milieu de tant d'hérésies, a acquis non sans raison ; car (si même tous les hérétiques se donnaient le nom de catholiques) lorsqu'un étranger demanderait : où se tiennent les assemblées de l'église catholique ; aucun hérétique n'oserait lui indiquer sa propre basilique ou sa maison. Oui, ce sont ces liens si nombreux et si puissants du nom chrétien, ces liens si chers qui attachent tout homme croyant à l'église catholique, quoique la vérité, à cause de la faiblesse de notre intelligence, ou l'imperfection de notre vie, ne se montre pas encore dans tout son éclat à nos esprits. Car parmi vous, où je ne trouve aucune des choses qui me retiennent et m'attachent, il n'y a que la promesse emphatique de la vérité qui devrait sans doute être préférée à tout ce qui me lie à l'église catholique si elle était montrée si évidemment qu'on ne pût pas la révoquer en doute, mais pour laquelle si ce n'est qu'une promesse sans réalité, personne ne me détachera de cette foi qui attache mon esprit à la religion chrétienne par des liens si forts et si nombreux (1).

N. B. Faute considérable dans la Ve lettre. Article 53 au lieu de "Mais en vérité, cher lecteur, il n'y en a pas parmi ces raisonneurs privés qui, etc." lisez "mais en vérité, cher lecteur, il y en a parmi, etc."

Fin de la Lettre V.

M. L. J. PAPINEAU.

Si j'étais capable d'un égoïsme aussi abject, d'un servilisme aussi orlé, je serais digne de tomber dans CE QUE JE REGARDE COMME LE PLUS BAS DEGRÉ DE L'ECHELLE SOCIALE ; digne de devenir GARCON TYPOGRAPHE VOLONTAIRE.

MANIFESTE DU 15 MAI 1848.

Voilà comment parle M. Louis Joseph Papineau, ce soit-disant admirateur et partisan de la Liberté, de l'égalité et de la fraternité ! Voilà comment parle cet homme qu'on se plaisait à nommer le champion des libertés canadiennes, mais qui par malheur se trouve actuellement dans une crise telle qu'il répudie son passé, lève l'étendard d'une opposition systématique au système actuel de gouvernement, essuie de toutes manières d'entraver la marche progressive et libérale de son pays, pour le jeter à sa suite, ou plutôt le pousser dans un abîme certain, dont, lui, il aura bien soin de se préserver, moyennant l'hospitalité de la "terre classique de la liberté !" Voilà comment parle M. Papineau. Pour servir sa cause et injurier ses adversaires, il ne cruint plus de jeter l'insulte à la face d'une partie respectable de la société, du corps des typographes, dont la presse doit certainement prendre la cause en main.

Selon M. Louis-Joseph Papineau, le garçon typographe est un être placé au dernier degré de l'échelle sociale ! En vérité, nous ne pouvons pas croire que, lorsque M. Papineau a tracé ses lignes, il ait eu toute sa réflexion et tout son jugement. Ou plutôt, nous dirons que M. Papineau en écrivant pareille injure, a donné une nouvelle preuve de son manque de sagesse et de profondeur de pensées. Nous ne nous arrêterons pas à faire voir combien est insultant, et combien est faux l'avancé de M. Louis-Joseph Papineau ; tout le monde l'a déjà dit avant nous, et à légitime comme il le méritait l'autour de semblables productions. Seulement nous dirons à M. Papineau qu'il sache bien que l'humble artisan, qui tout le jour travaille à gagner honnêtement sa vie et qui par ce travail contribue, comme tous les artisans, à la propagation des sciences et à la connaissance de la vérité, cet ouvrier, quelque humble que soit son origine et quelque bornées que soient ses connaissances, cet ouvrier mérite bien de son pays, et certainement il ne saurait occuper le dernier degré de l'échelle sociale, comme l'avance M. Papineau. Nous disons plus, et que M. Papineau ne l'oublie pas, cet artisan mérite plus de son pays et cent fois plus, que cet homme qui, après avoir reçu une éducation soignée, après avoir combattu pendant plus de vingt ans pour la défense des droits de son pays, finit par le pousser à la résistance armée contre l'autorité du jour, et l'aban donne lâchement au moment du danger. Cet artisan mérite plus de son pays que ce même homme qui, après avoir ainsi délaissé ses compatriotes, se retire en pays étranger, que ce soit sur la terre classique de la liberté ou sur le sol de la belle France, et voit sans mot dire ses anciens confrères en politique être entas-

(1) St. Augustin contr. Ep. Manichéen.

L'Assemblée nationale veut s'unir aux représentants de la Seine.

M. Ducoux.—J'applaudis sans réserve au sentiment qui a dicté la proclamation, et nul plus que moi n'étais désireux de proclamer la république une et indivisible : mais permettez-moi de vous dire que ce n'est pas de cette manière incidente qu'un acte si important doit être accompli. La république sera assez grande et assez durable pour que nous puissions la proclamer dans un moment solennel. Que l'incident qui vient de se passer soit regardé comme l'expression d'un mouvement que nous n'avons pu contenir. Mais je demande que la république démocratique et fraternelle soit proclamée plus tard avec toute la solennité qui convient à un tel acte. [Applaudissements.]

M. Vignier.—Je demande qu'il soit expressément consigné au procès-verbal de la séance que nos acclamations pour la république ont été unanimes.

Une voix.—La république est un fait accompli. Je ne comprends pas qu'il puisse être mis en question.

M. Etienne Arago.—Le peuple l'a proclamée avant vous.

M. Emn. Arago.—Pas d'ajournement ; que nos acclamations proclament la république sur le champ. (Oui ! oui !)

Degoussé.—Il a été annoncé que l'artillerie des Invalides et des Champs-Élysées annoncerait la proclamation de la république. Le peuple assemble l'attend avec une noble impatience. Ne le faisons pas attendre plus longtemps. (Approbation.)

Une voix.—Jusqu'ici elle n'a été proclamée que provisoirement.

M. Hure.—Après le fait doit venir le droit.

M. Trélat.—La République est un fait qui s'est préparé durant de longues années. C'est un fait nécessaire, scientifique, (Oh ! Oh !) La preuve de sa nécessité, c'est qu'elle est proclamée dans cette chambre, à côté de celle où on la combattait il y a deux mois. La plus grande preuve, c'est que ceux-là même qui protestaient contre elle ne protestent plus. S'il y a ici des citoyens qui songent à une autre forme de gouvernement... (Non ! non ! Vive la République !) La République est donc comme le soleil : aveugle qui ne la voit pas.

Une voix.—Proclamons tous la République.

Le général Courtis entre dans la salle.—Je viens au nom du peuple de Paris. (Interruption.) Je prie les membres du gouvernement provisoire de sortir sur le péristyle de l'édifice, et les représentants du peuple de les suivre, afin de proclamer la République. (Vive agitation. L'assemblée se lève au milieu de cris d'approbation.)

Un membre.—L'héroïque population de Paris vous prie, par l'organe du commandant de la garde nationale, de proclamer la République à la face du ciel.

Il est environ cinq heures et demie. L'assemblée se rend à l'appel qui lui est fait, et quitte la salle des séances à la suite des membres du gouvernement provisoire. Un roulement de tambours annonce au peuple et à la garde nationale que leurs vœux vont être satisfaits. Aussitôt, les rangs se forment ; on groupe les drapeaux de la garde nationale au pied du perron de la Chambre. "Les couleurs de l'armée," s'écrient-ils de toutes parts, et bientôt les étendards de la ligne mêlent fraternellement leurs plis avec ceux de la milice.

Les membres du gouvernement provisoire paraissent alors suivis des six ou sept cents représentants qui assistaient à la séance. D'immenses acclamations les saluent, et la République est proclamée par un seul cri formé de 200,000 voix. La place et le pont de la révolution et les deux quais de la Seine présentent en ce moment un spectacle vraiment magique. Le peuple, l'armée, la garde nationale fraternisent avec un enthousiasme qui laisse bien loin derrière la journée cependant si belle du 20 avril.

Le soir, la proclamation suivante a été affichée sur tous les murs de Paris.

"L'assemblée nationale, interprète fidèle des sentiments du peuple, par lequel elle a été élue, avant de commencer ses travaux,

"Déclare au nom du peuple Français et à la face du monde entier, que la République proclamée le 24 février 1848 est et restera la forme de gouvernement de France.

"La République désirée par la France adopte la devise : Liberté, Égalité, Fraternité."

"Au nom du pays, l'Assemblée nationale adjure les Français de tous les partis d'oublier leurs anciennes divisions et de ne former à l'avenir qu'une seule famille. Le jour où les représentants du peuple se réunissent est pour tous les citoyens la fête de la concorde et de la fraternité. Vive la République."

Adieux du gouvernement provisoire à la nation.

Au moment de déposer ses pouvoirs temporaires entre les mains de l'Assemblée constituante, le gouvernement provisoire a publié la proclamation suivante, adressée au peuple français :

Citoyens, Demain s'ouvrira l'assemblée nationale ; demain, le gouvernement provisoire va remettre, aux mains des représentants du peuple, le pouvoir que l'acclamation du peuple lui avait confié.

En déposant nos fonctions, citoyens, nous voulons vous adresser tous nos remerciements pour le concours si dévoué que nous a donné votre patriotisme ; nous voulons vous dire pour adieux quelques paroles d'union et de concorde. Vous avez présenté au monde, dans ces temps difficiles, un grand et beau spectacle ! Dans cette immense cité, la paix publique au milieu de la liberté la plus illimitée, le respect constant pour l'autorité du peuple dans la personne des citoyens que le peuple avait proclamés, pour ainsi dire, sur les barricades, au jour de la grande Révolution !

Soyez unis devant l'Assemblée nationale. Notre république vivra par la concorde, par la fraternité.

Point de réaction, point de violence : le calme de la force, la majesté de la République ! Votre attitude même condamne toutes les provocations, de quelque part qu'elles reviennent.

Vous nous avez courageusement aidés à traverser les temps difficiles, montrez au monde qui vous admire qu'après avoir fondé le gouvernement républicain, vous avez la volonté, c'est-à-dire la force de le consolider. Les perturbateurs comprendront qu'adoptés par tous, la République est désormais inébranlable.

La royauté, citoyens, est à jamais vaincue. Plus de privilège, l'égalité ; plus de divisions, la fraternité.

Peuple, le gouvernement de la République est le gouvernement de tous ! Entourons-le tous de notre amour ; formons un faisceau de toutes nos volontés ; que le drapeau de la République s'élève pur et glorieux, symbole de concorde pour nous, d'espérance pour tous les peuples.

Fait en séance du gouvernement, le 3 mai 1848.

Les membres du gouvernement provisoire.

sés par centaines dans de noirs et infectes cachots, et bientôt les quitter pour monter sur le gibet et y subir le dernier supplice. Nous ajoutons que cet artisan mérite encore plus de son pays, que ce même homme qui ne quitte le lieu de sa retraite que lorsque le calme s'est rétabli dans son pays, et qui ne rentre sur le sol natal que pour répéter que tout ce qu'on a fait dans son absence est mal fait, et qui par ses écrits inflammatoires et par tous ses actes ne tend à rien moins qu'à bouleverser de nouveau son pays et à le couvrir une seconde fois de ruines et de cadavres.

Oh ! M. Papineau, croyez-en vos compatriotes, votre heure a sonné ; retirez-vous paisiblement dans vos terres, quittez là la vie publique. Le pays ne veut plus d'agitateur, il est las des poètes de familles, il est las des discours désorganisateur et anti-patriotiques ! Nous dirons plus, il est las de votre politique de théories ! Vous aurez beau dire : "ministres, vous avez surpris et emporté vos élections par la dissimulation, et parce qu'on vous croyait les mêmes qu'en 1837 ; mais aujourd'hui vous ne pratiquez et ne commandez que "des lâchetés !" Le peuple ne vous croira pas, et il aura fort raison. Car en se souvenant de l'année mil huit cent trente-sept, le peuple ne pourra comprendre comment vous, M. Louis-Joseph Papineau, vous venez reprocher des lâchetés aux autres ; il ne pourra comprendre comment vous osez leur parler de courage. Mais il saura toujours vous rendre justice et en voici la preuve. Vous dites que "vous n'avez jamais fait usage d'un soldat pour intimider ni d'un louis pour séduire qui que ce soit." Eh bien ! le peuple va vous répondre qu'il vous croit ; il va vous répondre que cette croyance, il la base sur des faits que voici. D'abord en ce qui regarde "l'usage du soldat," le peuple sait fort bien que vous avez toujours eu soin (sans doute dans la crainte d'intimider) de vous tenir assez de l'écart pour n'être jamais en contact avec la soldatesque d'aucun pays ; le peuple sait très bien que, sans doute encore dans la crainte d'intimider qui que ce soit, vous n'avez pas attendu à St. Denis l'arrivée des troupes anglaises, et que vous avez bien et dûment pris la fuite et êtes allés vous reposer de vos travaux militaires dans le sein de la jeune république ; le peuple sait enfin que c'est sans doute encore une fois dans la crainte d'intimider qui que ce soit, que, rendu de l'autre côté des frontières, vous n'avez plus agi ; vous n'avez pas osé réunir seulement une armée de quatre hommes pour venir porter secours aux braves Canadiens qui luttèrent encore, égarés qu'ils étaient par vos conseils, et vos propos désorganisateur, et que vous vous êtes hâté d'aller bien loin et bien loin de votre pays. Après cela, nous serions assez enclin de vous dire : "Que n'êtes-vous resté pour le bonheur de votre pays, dans la retraite de vos prédilections ?"

Mais écoutons encore le peuple, il faut qu'il rende justice à M. Papineau qui dit avec vérité "qu'il n'a jamais fait usage d'un louis pour séduire qui que ce soit." Le peuple répond qu'il sait cela depuis longtemps ; M. Papineau l'a prouvé dès le jour où il entra dans la vie publique. Le peuple pourrait fort bien montrer par une foule de faits que son opinion sur ce point est basée sur la vérité ; mais il se contente de rapporter le suivant que tout le monde connaît, mais qu'on ne peut trop répéter, à la louange de M. L. J. Papineau. Le pays était gouverné par des hommes qui n'étaient parvenus au pouvoir que grâce à l'intrigue et à la corruption. Lord Metcalfe avait pour ministres des hommes qui réellement n'étaient soutenus que par la minorité des citoyens. Aussi dans cette minorité les Canadiens-français et les réformistes en général n'y paraissaient point. Deux Canadiens-français cependant, MM. D. B. Viger et D. B. Papineau seuls prétendaient représenter dans le conseil de la souveraineté leurs compatriotes d'origine française ; mais le peuple n'en voulait rien entendre ; il leur répétait tous les jours qu'ils n'étaient pas les amis de leur pays.—Durant ce temps, M. Papineau était revenu de l'exil, et il gardait le silence ; on disait qu'il ne voulait plus rentrer dans la vie publique, mais c'était un on-dit incorrect. M. Papineau ne voulait pas rentrer dans la vie publique pour le moment seulement. Il consentait à se taire, et pourquoi ? Parce que le gouvernement lui promettait et lui donnait 24500 ! M. Papineau voulait sans doute par son silence et sa non-activité montrer qu'il ne serait pas usage de ses louis pour séduire qui que ce fût ! Et ainsi il a gardé le silence ; et il a vu d'un œil tranquille le gouvernement, dont MM. D. B. Viger et D. B. Papineau laissaient partie, ruiner une section de la province au profit de l'autre, asservir le peuple, lui ôter par la force sa franchise électorale ; en un mot, tyranniser ses compatriotes. Il n'a rompu ce silence profond que pour venir aujourd'hui jeter l'insulte à la face de tous les citoyens, prêcher de nouveau l'agitation effrénée et l'opposition systématique au gouvernement. Bien plus il ne vient que pour accuser et censurer nos défenseurs actuels, et faire en ces termes l'éloge de M. D. B. Viger : "M. Viger est plus sain de cœur et d'esprit, plus instruit, meilleur citoyen, plus religieux que la plupart de ceux (les ministres actuels) qui l'ont remplacé !" C'est ainsi qu'il parle et agit M. Papineau. Et après cela il osera encore faire entendre les grands mots de patriotisme et de nationalité ; il osera encore parler de tartuffes, de lâches, de bigots, de bouffons et de grands éteignoirs ! En vérité, c'est à n'y rien comprendre ! Comment M. Papineau peut-il s'imaginer trouver encore des patriotes parmi ses compatriotes ? Il faut qu'il ait une bien faible idée de leur intelligence et de leur bon sens, et qu'il s'imagine qu'à l'heure qu'il est il suffit de déclamer et d'injurier pour faire tomber le ministère et se faire porter au pouvoir. Mais qu'il se détrompe ; le peuple sait trop bien aujourd'hui à quoi s'en tenir sur son compte, pour seconder encore une fois des idées d'agrandissement personnel et d'ambition démesurée.

Notre correspondant Erasme devra s'apercevoir que la correspondance qu'il nous envoie ne nous arrive que ce matin ; en sorte qu'il nous est impossible de la publier aujourd'hui. Nous ne saurions la publier plus tard, car ça n'aurait plus d'actualité.

Le Journal de Québec vient de faire paraître son troisième article sur le rappel de l'Union ; nous le reproduisons prochainement.

ARRIVEE DE L'IBERNIA.

Nous empruntons les nouvelles télégraphiques qui suivent à la Minerve d'hier soir :

FRANCE.—Un ministère (par interim) a été nommé par un comité de l'Assemblée nationale. Voici les noms des membres qui le composent.

- Affaires étrangères, M. Bastide, représentant.
Guerre, M. Charras, do
Finance, M. Duclercq, do
Justice, M. Crémieux, do
Instruction publique, M. Carnot, do
Commerce, M. Flocon, do
Cultes, M. Bethmont, do
Travaux publics, M. Trélat, représentant.
Marine, M. Cazy, représentant.
Intérieur, M. Recurt, représentant.

On dit que M. Ledru-Rollin a donné sa démission. L'ordre n'a pas encore été complètement rétabli dans les départements. On a donné des ordres pour mettre les côtes de la Manche en état de défense, notamment dans le district de Boulogne.

ITALIE.—Le pape a été obligé de déclarer la guerre à l'Autriche.

ALLEMAGNE.—La légion des allemands qui se trouvaient en France, et qui avait fait invasion en Allemagne, est rentrée en France, après avoir été battue dans différentes rencontres.

RUSSIE.—La Russie fait de grands préparatifs militaires, sur la frontière de la Pologne. Elle a réuni une flotte nombreuse sur la Baltique.

ESPAGNE.—Une nouvelle insurrection a été réprimée à Madrid le 7 mai. Le combat a duré quelques heures, il y a eu du sang versé.

PORTUGAL.—La reine de Portugal a nommé une commission pour abolir l'esclavage dans ses colonies.

GRÈCE.—Des insurrections ont eu lieu sur différents points. Les finances sont dans un état désastreux, la banque du gouvernement a suspendu ses paiements et espères.

HONGRIE.—Le pays est dans un grand état d'agitation. Une séparation complète de l'Autriche, paraît inévitable.

ANGLETERRE.—Rien de nouveau en Angleterre.

IRLANDE.—L'état de l'Irlande est toujours le même. Duffy et Meagher continuent leur appel aux armes, quelques prêtres catholiques se joignent à eux, dit-on.

Nous lisons dans le Journal de Québec la correspondance qui suit. C'est quelque chose de caractéristique, et qui montre assez de quels moyens se servent certains citoyens pour faire triompher leurs idées. Nous nous hâtons de publier cette lettre afin que le public puisse juger les différents acteurs de la scène qui y est racontée.

M. le Rédacteur,

"Qui n'entend qu'une version n'entend rien." Permettez à un témoin qui n'est pas tout-à-fait aussi intéressé que M. Napoléon Aubin, quoiqu'il en dise, de dire ce qu'il a vu et entendu à l'Assemblée convoquée par les seuls amis et partisans de Méthot, sur le marché St. Paul, dimanche dernier. C'est vrai, comme le dit le rédacteur du Canadien, que M. François Buteau fut appelé à la présidence, que M. Méthot fit un discours sensé, que M. Langlois le suivit en exprimant que les électeurs ne pouvaient désavouer sans raison une administration qu'ils avaient travaillé à former aux dernières élections, en élisant aujourd'hui un homme qui serait l'expression d'une politique contraire au moment de cueillir les fruits de celle qui venait de triompher ; puis il termina en faisant l'éloge du patriotisme de M. Méthot, [craignant de tout le monde.] de sa libéralité et des garanties qu'il donne de bien représenter les intérêts industriels et commerciaux de la cité. Ces paroles vraies et pleines de modération furent applaudies de tous les amis de M. Méthot qui étaient en nombre très-considérable, si l'on excepte quelques voix isolées et déguisées, qui furent comme le signal des gentillesques que nous allons maintenant narer, et dont le Canadien a tiré des conclusions si favorables à son candidat qu'il ne recommande pas.

Je dis donc que M. Napoléon Aubin, et un jeune avocat que je ne nomme pas, de peur que, vu ses rapports avec une institution que je désire voir respecter, le nommer ce serait lui susciter du discrédit, et quelques autres, se mirent à souffler à l'oreille de certaines gens qui sont malheureusement par le temps qui court toujours trop disposés à exécuter les hautes œuvres de certains messieurs, se mirent à organiser sous cape une bande de criards en leur insinuant que ce serait un joli tour à jouer que de faire manquer l'Assemblée des partisans de M. Méthot, et de tenir à leur place une assemblée en faveur de M. Légaré.

Comme on avait peu de moyens honnêtes pour opérer ce mouvement honorable pour leurs fautes, on eut recours aux préjugés de certains ouvriers, car je leur dois la justice de dire que le plus grand nombre ne donne pas dans le piège infâme ; on leur dit que les partisans de M. Méthot faisaient des allusions de mépris à leur égard et qu'ils devaient, s'ils se respectaient, crier : Hourra pour M. Légaré ! Or, ces allusions de mépris, si elles ont eu lieu, n'ont pu être faites qu'à ceux qui avaient commencé à troubler déjà les délibérations de l'Assemblée, je le demande à l'homme honnête, si des gens qui viennent ainsi troubler la paix à une assemblée à laquelle ils ne sont pas demandés, qu'ils soient ouvriers, avocats, rédacteurs, ne méritent pas des allusions méprisantes ? Les enfants trouvèrent le jeu tout à fait drôle et invités ils se mirent de la partie.

Un jeune ouvrier maçon qui paraissait devoir mettre et mit en effet le comble du succès dans la partie que les partisans de M. Légaré voulaient jouer, car enfin il était devenu notoire le but que M. Aubin et les autres partisans de M. Légaré avaient en contemplation, fut appelé à prendre la parole, et poussé sur l'estrade, notre débutant soutint pour thèse qu'il fallait respecter les ouvriers, que les ouvriers devaient être représentés, et bien d'autres prétentions qu'il prouvait que la semence que MM. Rhéaume et Cie. ont jetée commence déjà à porter son fruit. Notre orateur descendit de l'estrade et il n'est pas besoin de vous dire les applaudissements. Les amis de M. Méthot, voyant où les choses allaient, résolurent de ne pas souffrir plus longtemps l'insulte sanctionnée par des messieurs et dirent à plusieurs qu'il était inconvenant de venir faire des discours à l'encontre d'un candidat au compte duquel l'Assemblée avait commencé. Dans le même temps l'orateur ouvrier, à qui cette fois l'on avait d'une manière frappante donné la consigne, remonta sur l'estrade par les conducteurs des messieurs, qui se tenaient dans un coin comme un état-major dirigeant l'action d'une bataille. . . L'ouvrier cette fois fit valoir le mérite de M. Légaré, parla aussi bien qu'il le put des souffrances de ce citoyen lors de son emprisonnement, tout pareil